

Horaires prévisionnels pouvant être aménagés selon règles sanitaires :

| MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|---|--|---|---|---|
| 19h00 à 20h30 Ceintures blanches à bleues Benjam. à Seniors Dojo COLOMBIER | 14h00 à 15h15 Poussins + Pupilles ceintures blanches à blanches 2 bar. 15h30 à 17h00 Poussins + Pupilles Bl.Jaunes à oranges-vertes Dojo COLOMBIER | 18h15 à 19h45 Benj. + Minimes Blanches à marrons Gymn. Jean Macé | | Robert BRETTESS 10h00 à 12h00 Stages spécifiques 14h00 à 15h00 Poussins + Pupilles Blanches à Blanches 2 bar. 15h15 à 16h30 Pupilles à Seniors Blanches-Jaunes à jaunes-Oranges 16h45 à 18h15 Benjam. à Seniors Oranges à Bleues 18h30 à 20h00 Minimes à Seniors Marrons + Noires |
| 20h00 à 21h30 Minimes à Seniors Ceintures Marrons et Noires Robert BRETTESS | 16h45 à 17h45 La Tannerie Compétiteurs Pupilles benjamins + Sport collège | 20h00 à 21h30 Cadets à Seniors Tous grades Gym. Jean Macé | | |
| Gpe Compétiteurs (Cadets à seniors) 20h00 à 21h30 Robert BRETTESS | 18h00 à 19h30 Minimes à seniors Grpe Compétiteurs + Sport Collège | 19h00 à 21h00 Prépa. national Grpe Compétiteurs Dojo COLOMBIER | 19h00 à 21h30 Préparations spécifiques Dojo COLOMBIER | |
| + Karaté Contact et cours à thèmes le Samedi de 18h30 à 20h00 au Dojo Robert BRETTESS | | | | |
| Ages : Poussins = 2020/2019/2018 - Pupilles = 2016/2017 - Benjamins = 2014/2015 Minimes = 2012/2013 - Cadets = 2010/2011 - Juniors = 2008/2009 - Seniors = 2007 et avant | | | | |

Salles à Mérignac : Dojo Robert BRETTESS : Av. du Truc – Face à la piscine municipale
Gymnase Jean Macé : Rue Courteline / Dojo COLOMBIER : Allée des Acacias

REGLEMENT INTERIEUR RESUME SECTION KARATE:

1. **CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE** au KARATE-DO postérieur au 1/07/2027, **obligatoire dès la 1ère séance.**
2. **LICENCE FFK:** souscription dès votre première séance + assurance complémentaire proposée.
3. **Arriver 5 mn avant le début de chaque cours (En karategi si pas autorisation des vestiaires).**
4. Tenue obligatoire: **Karategi blanc propre à l'exception de tout autre vêtement** (Survêtement, blouson, casquette, foulard...) + T-shirt blanc pour les féminines sous la veste du karategi.
5. **hygiène corporelle parfaite,** ongles des pieds et des mains propres et coupés très courts.
6. Utilisation de pommades, huiles ou cosmétiques strictement interdite.
7. Entraînement interdit en cas de maladie contagieuse ou d'incapacité.
8. Défense de fumer, pas de chewing-gum, **pas de téléphone portable activé.**
9. Pas de montres, bijoux, chaînes, bagues, boucles d'oreilles, piercing...
10. Sandales réservées à cet usage autour des tatamis à l'intérieur Dojo.
11. Ne laisser aucun objet de valeur dans les vestiaires lorsqu'ils sont autorisés. **LE CLUB DECLINE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE VOL.**
12. Ne pas quitter le Dojo durant le cours sans autorisation du professeur.
13. Les spectateurs ne sont admis qu'exceptionnellement sur autorisation du professeur.
14. **Le prix d'inscription est FORFAITAIRE et ANNUEL, valable pour la saison sportive en cours de Septembre à Juin, quel que soit le nombre de cours effectués. Aucun remboursement ni déduction ne sont possibles en cas de départ anticipé, d'exclusion ou d'arrêt pour force majeure.**
15. Le pratiquant s'engage à respecter les règles de courtoisie, de loyauté, d'hygiène et de sécurité enseignées par le professeur.
16. Le professeur reste libre du choix de ses élèves et peut exclure tout pratiquant auquel il ne souhaite pas livrer son enseignement.
17. Aucun entraînement autorisé dans un dojo hors la présence du professeur.
18. **Toute photo ou prise de vue est rigoureusement interdite durant les cours.**
19. **Une fiche vous est remise en cas de mesures de précautions sanitaires en vigueur.**
20. Les pratiquants inscrits au SAM-Karaté s'interdisent toute activité ou discussion d'ordre politique, syndical ou confessionnel au sein du club.

Fournir: photo d'identité + Certificat médical + Cotisation (Section + cotisations fédérales + Omnisports): Enfants – étudiants: 330€ / Adultes 1^{ère} année : 390 € / 2^{ème} année : 360 € / 3^{ème} année : 330 € / Réductions familles 3 personnes (même foyer fiscal) : 261 € / 4 personnes : 240 €
+ Licence fédérale FFK = 39 € par pratiquant.